



6 Principes et 5 Objectifs de la Troisième Stratégie Nationale

Lutter contre la corruption en temps d'urgence et de crises

Sous-secrétaire/ Dr. Mohamed Salama
Rédacteur en chef

Au cours du déroulement d'un atelier de travail regroupant les corps enseignants et les experts à l'Académie nationale contre la corruption, les discussions ont traité les mesures exceptionnelles prises pour poursuivre le processus de formation à l'Académie en temps du Coronavirus, et s'il faudrait les poursuivre prochainement. Les discussions se sont élargies dans une tentative de répondre à un nombre de questions..... Les mesures contre la corruption seraient affectées par les conditions extraordinaires ??? Il en est de même pour la mise en exécution des stratégies de l'Etat égyptien ??? Quel impact sur les résultats de la réalisation des objectifs escomptés du développement dans de nombreux domaines à la même période en comparaison avec la période précédant le Coronavirus ??? Faudrait-il considérer ces stratégies ainsi que le moyen de leur exécution en tant que «conditions normales» par rapport aux conditions les entourant comme étant prêtes à exécution dans un climat politique, économique et social stable ?

Nouvelles conditions normales

La réponse était surprenante mais de loin vraie... la mise en place des stratégies et leur mise en exécution implique forcément que les conditions les entourant soient exceptionnelles chargées de crises et d'urgences, et c'est une vue non pessimiste ou défaitiste..... mais il s'agit d'une vue réaliste concrète. En foi de quoi, force est d'élaborer les objectifs et les mécanismes d'exécution des stratégies selon les nouvelles conditions appelées normales. Cela s'avérait clair dans les conditions de la pandémie de Coronavirus en ce qui concerne les mesures sanitaires et préventives prises contre la crise ou ses effets sur tous les aspects politique, économique et social que connaissaient les Etats, mesures qui sont étendues pour toucher les aspects de la vie quotidienne de toute catégorie dans les sociétés et qui ont même altéré les relations personnelles et les conditions de vie, sans négliger la crise russo-ukrainienne et ses répercussions politiques et économiques qui ont pesé lourd sur de nombreux pays du monde directement ou indirectement. De ce fait, la mise en place des scénarios variés face aux crises entravant la mise en exécution des mécanismes de réalisation des objectifs stratégiques, ne constitue plus un fait exceptionnel obligatoire lors de la crise mais elle devient un fait existant contemporain et concret.

Déclaration de Charm El Cheikh

En tant que partie à la convention des Nations unies pour la lutte contre la corruption lors de la tenue de la neuvième session des Etats parties à la convention en décembre 2021 à Charm El Cheikh et à l'occasion de sa présidence de la session, l'Egypte a adopté outre 12 Etats la déclaration de Charm El Cheikh sur le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la prévention de la corruption en temps d'urgence et le relèvement des crises. La déclaration met l'accent sur le danger que constitue la corruption sur la stabilité et la sécurité des sociétés et le fait de compromettre le développement durable au danger ; elle a donc mis l'accent sur l'importance de l'obligation commune en vue d'une action effective pour parer aux défis et concrétiser les mesures visant à prévenir la corruption et renforcer la coopération internationale à travers un faisceau de mesures qui sont :

L'interdiction des flux illégitimes, le recouvrement des avoirs pillés conformément aux articles de la convention de sorte à contribuer efficacement à la mobilisation des ressources, l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable.

L'importance de traiter les défis et empêchements internationaux, ceci dit les mesures faisant obstacle à cette coopération et qui sont contraires à la Charte des Nations unies et au droit international étant donné que la coopération internationale fait partie intégrante

des mesures de relèvement des crises.

La prévention des cas d'urgence et crises internationaux y compris ceux naissant du Coronavirus et ses effets de santé, sociaux et économiques et autres... sans oublier la réflexion de tout cela sur l'état de droit et l'apparition de la distinction qui touche les mesures de la mise en exécution de l'objectif 16 faisant partie des objectifs du développement durable qui concerne l'établissement des communautés pacifiques tranquilles pour réaliser les meilleurs efforts de développement.

Le renforcement des efforts de secours sur le plan économique et de santé pour resserrer l'étau autour de la corruption sans pour autant entraver les efforts contre la corruption et de relèvement en temps d'urgence et de crises.

L'interdiction aux fonctionnaires publics de recourir à l'abus de pouvoir ou aux informations qu'ils recueillent et s'en servir pour s'enrichir à travers l'achat des médicaments ou des objets et équipements indispensables aux conditions d'urgence que ce soit en cas d'affectation, de distribution et de gestion sans oublier de dévoiler le conflit possible des intérêts.

Les efforts égyptiens se sont poursuivis dans ce domaine alors que le président de l'Autorité de contrôle administratif, président de la 9ème session de la Conférence des Etats parties à la Convention



Ateliers sur la lutte contre la corruption en temps d'urgence et de crises

La mise en place des scénarios variés face aux crises entravant la mise en exécution des mécanismes de réalisation des objectifs stratégiques, ne constitue plus un fait exceptionnel obligatoire lors de la crise mais elle devient un fait existant contemporain et concret.



La séance d'ouverture des ateliers d'experts gouvernementaux à l'Académie

L'Académie nationale de lutte contre la corruption a abrité, les 12 et 13 décembre 2022 à son siège, une réunion internationale à laquelle ont participé les experts gouvernementaux. Ont assisté le Ministre Amr Adel, président de l'Autorité de contrôle administratif, Mme Brigitte Strawel Sho, chef du Département contre la corruption et les crimes économiques auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), les représentants de 30 Etats et de nombreuses organisations internationales et les experts internationaux.

des Nations Unies contre la corruption, et la délégation égyptienne assistaient – du 7 au 11 novembre à Vienne- aux travaux des réunions des groupes de travail de la Convention, chargés de recouvrer les avoirs ; promouvoir la coopération internationale ; et, passer en revue la mise en œuvre de ladite convention. Or, ces groupes ont débattu le mécanisme de promotion de la coopération internationale ; l'échange des informations et expériences acquises ; les efforts déployés afin de mettre en œuvre la convention ; les pratiques réussies ; ainsi que les défis qui se posent face à la mise en œuvre de la Déclaration de Charm-el-Cheikh concernant le renforcement de la coopération internationale en matière de prévention et de lutte contre la corruption en temps de crise et d'urgence, ainsi que les moyens de s'en remettre. Au cours de ces séances, l'Autorité a passé en revue l'importance et les raisons pour lesquelles l'Egypte a adopté cette déclaration. Ont également passé en revue leurs efforts quant à la mise en œuvre de cette dernière les délégations des Etats unis, de l'Australie, du Brésil, de l'Italie, de la Roumanie, de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Les travaux de la séance de clôture ont pris fin avec l'entérinement des rapports des différents groupes de travail.

Tenue de la Réunion internationale des experts gouvernementaux à l'Académie nationale de lutte contre la corruption

Sur la convocation par la 9ème session de la Conférence d'une Réunion intergouvernementale publique des experts, l'Académie nationale de lutte contre la corruption a abrité, les 12 et 13 décembre 2022 à son siège, une réunion internationale à laquelle ont participé les experts gouvernementaux. Ont assisté le Ministre Amr Adel, président de l'Autorité de contrôle administratif, Mme Brigitte Strawel Sho, chef du Département contre la corruption et les crimes économiques auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), les représentants de 30 Etats et de nombreuses organisations internationales, les experts internationaux, outre les dirigeants et les membres du corps enseignant de l'Académie. Le but de cette réunion est de contribuer au renforcement de la coopération internationale et, grâce au soutien apporté par l'UNODC, de collecter et d'analyser les informations fournies par les Etats parties sur les meilleures pratiques et les défis face à la coopération internationale. La Réunion a été déclarée close avec l'élaboration d'un document préliminaire issu des rapports établis par les experts au cours des

séances parallèles, document composé de 5 parties comprenant des remarques générales ; la détermination des restrictions légales et institutionnelles et les moyens de les surmonter ; l'évaluation de l'efficacité du cadre local de coopération face aux temps d'urgence et en temps de rétablissement ; la coopération internationale en tant qu'instrument servant à combattre la corruption en temps de crise ; et, les mécanismes de débattre les méfaits de la corruption qui compromettent les aides financières internationales et multilatérales.

Lancement de la 3ème phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023 - 2030

Simultanément avec la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, l'Autorité de contrôle administratif a organisé un événement pour lancer la 3ème phase de la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030- sous le parrainage du Président de la République. Etaient présents le Premier ministre et un nombre de hauts responsables de l'Etat. Un séminaire a eu lieu regroupant des dirigeants et des personnages compétents des appareils judiciaire, exécutif et administratif, où les cinq buts principaux de la stratégie ont été passés en revue.

L'élaboration de la stratégie repose sur un plan de quatre étapes : la préparation, l'évaluation et l'analyse, ensuite la formulation et, enfin, le lancement.

En fait, la stratégie nationale de lutte contre la corruption 2023-2030- s'appuie sur six principes majeurs, à savoir l'intégrité, la transparence, le partenariat, la souveraineté de la loi, l'Egalité et la responsabilité.

Dans sa troisième version, la stratégie s'est fixé cinq objectifs, à savoir :

- Un appareil exécutif compétent et efficace qui offre des services de qualité au citoyen et à l'investisseur
- Une structure législative et judiciaire qui soutient la lutte contre la corruption et assure la justice rapide
- Des instances capables de lutter contre la corruption et de mettre la loi en vigueur
- Une société consciente des méfaits de la corruption et capable de la combattre
- Une coopération internationale et régionale efficace en matière de lutte contre la corruption.

Dans le même contexte et pour poursuivre le rôle sensibilisateur et instructif de l'Académie nationale de lutte contre la corruption, bras formateur de l'Autorité, des événements et des festivités ont

été organisés dans 16 gouvernorats, en collaboration avec les gouverneurs, et les présidents d'universités et en leur présence, outre les membres du corps enseignant et les étudiants, dont les activités soutenant la lutte contre la corruption ont été présentées de manière à exprimer notre volonté, à tous, de lutter contre la corruption.

Un dernier mot

En temps de guerres, de crises et d'urgence, rappelez-vous que l'Egypte est la civilisation la plus ancienne et la plus profonde de l'Histoire. Elle l'est et le sera toujours par vous, par votre volonté et pour vous.

